

TST MODULE DE BASE

21 HEURES

continu, alternance

Sur devis

[Travaux sous tension](#)

Pour qui ?

Personnel d'entreprise de travaux électriques maîtrisant correctement les travaux hors tension et ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés

prérequis :

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci après :

- posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé,
- avoir reçu une formation aux risques électriques (habilitation B1 minimum),
- mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le domaine considéré,
- savoir travailler hors tension un câble de section 4x35 mm² et savoir le raccorder sur différents types de grilles (Exemple d'opérations à réaliser : enlever la gaine extérieure, enlever les écrans métalliques, isoler le neutre, mettre en oeuvre une extrémité rétractable, dénuder les âmes et les raccorder).
- Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail,
- La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. (liste jointe).

Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

Objectif :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- d'identifier les types d'ouvrages AER, SOU, EME, TER et d'en connaître les procédures d'accès,
- de comprendre et mettre en oeuvre un processus opératoire,
- de vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage EME,
- d'identifier les circuits d'électrification,

- d'identifier les circuits de court-circuit,
- de mettre en oeuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- de choisir et d'utiliser à bon escient les protections collectives et individuelles,
- de réaliser une opération dans le respect des règles de l'art,
- d'identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique...),
- d'identifier l'impact de son intervention sur la zone de travail (balisage de la zone de TST),
- de rendre compte au chargé de travaux à la fin des travaux.

Lieu de la formation :

Mallemort (13)

Programme de la formation

Vérification des pré-requis :

Un exercice théorique et pratique permettra de vérifier les pré-requis attendus définis ci-dessus.

Partie théorique :

- apport théorique sur la réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...
- apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement).

Les exercices pratiques suivants * :

- Connexion de matériels en fiche technique sur matériel IP2X,
- Habillage de pièces nues sous tension,
- Préparation hors tension d'un câble type souterrain 4x35² et raccordement sous tension dans une émergence non IP2X,
- Préparation hors tension d'un câble type aérien 4x25² et raccordement sous tension dans une émergence IP2X puis dans une émergence non IP2X,
- Déconnexion sous tension et par sectionnement d'un câble de 4x35² en vue de son transfert et de son raccordement en TST sur une émergence non IP2X,

* les exercices permettront à l'apprenant d'intervenir sur des ouvrages de type émergences (EME) de section inférieure ou égale à 35 mm².

Conditions tarifaires :

Adaptées au nombre de stagiaires



Ecole de la Construction et des Infrastructures et Réseaux

CFTP Emile PICO – Pont Royal – 13370 MALLEMORT - Tél. : 04 90 59 42 05 / Fax : 04 90 59 15 81

cftp.tp-paca.fr / info@poleformation-tp.fr

N° d'existence 93 13 000 38 13 – Siret : 782 738 306 00011 – Code APE : 8559A – N° TVA

Intracommunautaire : FR 33 782 738 306